

version français

- **Travail forcé**

<https://gstf.org/fr/2020/09/23/tibetische-landarbeiter-werden-in-massen-umerzogen-und-transferiert/>

- **Internats forcés pour les enfants tibétains**

<https://gstf.org/fr/2022/06/21/tibetische-kindergartenkinder-werden-in-internat-system-gezwungen/>

- **Lettre des rapporteurs spéciaux des Nations unies (en anglais)**

<https://spcommreports.ohchr.org/TMResultsBase/DownloadPublicCommunicationFile?gld=27776/>

- **Déclaration de la 8e Conférence parlementaire mondiale sur le Tibet des 22 et 23 juin 2022 (en anglais)**

<https://www.tibetswiss.ch/news-detail/the-8th-world-parliamentarians-convention-on-tibet-was-held-in-washington-d-c-from-june-22-to-23-2022-with-a-virtual-keynote-address-delivered-by-his-holiness-the-dalai-lama>

- **Postulat 20.4333 (mentionné dans le texte de Maya Graf) : Rapport sur la situation des Tibétains et des Tibétaines en Suisse**

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20204333>

- **Interpellation de Maya Graf (21.3289): Données, critères et directives nationaux sur les coopérations avec la Chine dans le domaine des hautes écoles et les programmes d'échanges académiques avec ce pays**

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20213289>

- **Interpellation de Maya Graf (17.3806): Le "troisième pôle" est en danger. Que fait la Suisse pour protéger le plateau tibétain?**

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=42299>

Résumé de la Conférence mondiale des parlementaires par Gina Rüetschi

La conférence a été organisée par le Parlement tibétain en exil à Washington DC. Des parlementaires de 28 pays ont participé en personne et virtuellement au 8e Congrès parlementaire mondial à Washington DC, du 22 au 23 juin 2022, pour discuter de la

situation au Tibet et des efforts visant à résoudre le conflit sino-tibétain causé par l'invasion du Tibet par la RPC en 1950 et l'occupation illégale qui a eu lieu depuis. La réunion a eu lieu alors que la guerre en Ukraine, déclenchée par l'invasion de ce pays indépendant par la Russie le 24 février, entrait dans son quatrième mois et suscitait des comparaisons frappantes avec l'invasion du Tibet qui avait eu lieu il y a plusieurs décennies. Ces invasions, qui constituent des violations flagrantes des normes les plus fondamentales du droit international, soulignent la nécessité urgente de faire respecter le droit international et de donner la priorité au respect de l'État de droit et à la promotion de la liberté, de la démocratie, de l'autodétermination et des droits de l'homme dans le monde entier plutôt qu'à des gains économiques à court terme.

La coopération avec l'Alliance interparlementaire sur la Chine et avec d'autres organisations et organes interparlementaires ainsi qu'avec le Réseau international des parlementaires sur le Tibet (INPaT) sera renforcée. Dans la mesure du possible, des groupes parlementaires seront également créés dans des pays où ils n'existent pas encore.

Les principaux objectifs de cette conférence sont notamment les suivants :

- Appeler les parlements du monde entier à adopter des lois ou des motions, à mener des auditions et des enquêtes aux niveaux national et infranational afin de faire avancer la cause tibétaine conformément à la présente déclaration.

- Prendre des mesures coordonnées pour que les gouvernements soient tenus responsables du respect du droit international en ce qui concerne le Tibet.

- Respecter et promouvoir le droit inaliénable du peuple tibétain à l'autodétermination.

Ne pas reconnaître, explicitement ou implicitement, la revendication de souveraineté de la RPC sur le Tibet.

- Traiter le Tibet comme un pays occupé et non comme une partie de la Chine.

Prendre des mesures coordonnées avec d'autres gouvernements partageant les mêmes idées afin de parvenir à une solution du conflit sino-tibétain par le dialogue et la négociation entre les parties sans conditions préalables.

Agir de manière coordonnée contre les entreprises qui tirent profit du travail forcé et de l'exploitation de l'environnement naturel du plateau tibétain.

Soutenir le droit exclusif du Dalaï Lama, du peuple tibétain et de la communauté bouddhiste tibétaine de choisir et de nommer l'incarnation du prochain Dalaï Lama et d'autres lamas de haut rang.

Rejet de l'intention déclarée de la RPC de le faire comme une violation de la liberté de religion.